

Cologne : les muezzins seront autorisés à appeler à la prière par haut-parleur



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 11 octobre 2021

A Cologne, les muezzins [seront autorisés](#) à appeler les fidèles par haut-parleur les vendredis, [rapporte l'hebdomadaire allemand Die Zeit](#).

«Le maire Henriette Reker a justifié :

Alors que les cloches sonnent dans les églises chrétiennes pour appeler les croyants, dans les mosquées de confession musulmane, ce sont les appels du muezzin qui servent à cet effet ».

Elle estime qu'entendre l'appel du muezzin permettra de montrer que la « diversité est valorisée et vécue à Cologne. »

Le siège des principales organisations non gouvernementales turques telles que l'Union turco-islamique auprès de la Direction des affaires religieuses (DITIB), Millî Görü (IGMG) et l'Union islamique turco-européenne (ATB), est situé à Cologne.

Les muezzins devront toutefois se plier à quelques conditions :

- L'appel à la prière ne pourra être lancé que de 12h à 15h et pour une durée maximale de cinq minutes.
- Le volume est réglé en fonction de l'emplacement de la mosquée, une limite sonore est fixée et le quartier environnant doit être informé à l'avance.
- Chaque municipalité doit nommer une personne de contact pour les éventuelles questions que se poseraient les riverains